

nances ne soit opposée au droit commun. De plus, la couronne peut en tout temps établir des tribunaux et nommer des juges dans ces territoires, sans que la compagnie puisse lui opposer sa charte. Ce droit est de l'essence des prérogatives royales, dont la couronne ne peut pas se départir.

De ce que certaines clauses de la charte sont clairement illégales et de nul effet, il ne s'en suit pas que la charte soit nulle *in toto*. La seule conséquence est que si la compagnie faisait usages des privilèges que sa charte ne peut lui conférer, elle s'exposerait à des dommages considérables.

Telles furent les opinions les plus accréditées en Angleterre. Toutefois ces questions n'ont jamais été résolues par un tribunal et courent grande chance de ne l'être jamais. On ne saura donc jamais au juste les droits que la compagnie pouvait légalement réclamer. Quoiqu'il en soit, en 1869 pour la somme de \$300,000 elle consentit à les abandonner, à la demande du Canada.

Les seules autorités sur lesquelles la compagnie pouvait se baser ne furent dans leur effet que de peu de durée. Par le statut Impérial 2 Wm & M. C. 25, la charte fut ratifiée mais pour sept ans seulement. Les privilèges de traite lui furent garantis en 1818 pour 21 ans. En 1838 cette faveur lui fut encore accordée pour une autre période de 21 ans, qui expira en 1859 et ne fut pas renouvelée par la suite.

Les premiers Gouverneurs de la Compagnie—Le prince de Rupert.

Le premier gouverneur fut le prince de Rupert, de Bavière. La vie de ce rejeton royal ne fut pas toujours édifiante. Mauvais officier sur terre et sur mer, forban à ses heures, il laissa une fille naturelle qui épousa le brigadier-général E. S. Howe. Il naquit à Prague le 18 décembre 1619 et était le 3e fils de Frédéric V, roi de Bavière. Sa mère Elizabeth Stuart, était la fille aînée de Jacques I et il se trouvait ainsi neveu de Charles 1er. Il suivit la carrière des armes et arriva en Angleterre à l'âge de 20 ans. Lorsque la guerre civile éclata, il reçut le commandement d'un corps de cavalerie et se distingua par la fougue de son caractère et sa bravoure. Après ses exploits à Worcester et Edgehill, son nom devint célèbre en Angleterre. Toutefois, il prouva bientôt qu'il ne suffit pas d'avoir du courage pour être bon général. Sa retraite de Marston Moor, sa conduite à Naseby et surtout à Bristol où il rendit ignominieusement les armes, le discréditèrent entièrement. Charles 1er lui enleva le commandement de ses troupes et lui ordonna de quitter le pays. Il se retira en France. Le roi d'Angleterre se réconcilia avec lui en 1648 et le mit à la tête de la flotte. Bloqué dans le port de Kinsale